

# La position du croyant en Christ

G. O.

1924

[Traité à l'adresse des croyants n° 3]

Avez-vous compris tout ce que Dieu vous a donné par la croix et la résurrection de Christ ? — Comment saurions-nous ce que Dieu nous a donné ? — Il vous l'a révélé dans Sa Parole ; il n'y a pas pour vous d'autre moyen de le savoir. De là l'importance capitale de sonder réellement les Écritures, afin de ne rien perdre de la bénédiction que Dieu a faite nôtre par la foi en Jésus Christ. Si vous aviez le moindre soupçon qu'un héritage vous a été laissé, vous prendriez toutes les informations nécessaires pour vérifier la chose. Or le croyant est « l'héritier de Dieu, cohéritier de Christ » (Rom. 8, 17 ; Gal. 4, 7). — Héritier de quoi ? direz-vous. — Cela ne vaut-il pas la peine de s'en informer ? Mais, avant tout, quel est votre droit à l'héritage ? — Christ est le seul nom qui y ait droit. Cette question est fort simple. Étant nés d'Adam, nous étions par nature des pécheurs, indignes de la présence de Dieu, « des enfants de colère » [Éph. 2, 3]. La lèpre est la figure que Dieu a choisie pour représenter cet état à Ses yeux ; le lépreux était corrompu, impur, indigne de s'approcher comme adorateur, séparé de tout ce qui était saint. Il ne pouvait jamais venir à Dieu avant d'avoir été déclaré pur par le sacrificeur. Or, bien que Dieu ait montré à l'homme dans cette condition-là Sa miséricorde et Son amour et lui en ait indiqué le remède, Il ne pouvait jamais ne pas tenir compte du péché en faisant abstraction de Sa justice. Il devait revendiquer Son propre caractère comme Celui qui ne peut rien avoir affaire avec le péché. Il n'y avait pas d'autre alternative : le jugement devait tomber sur le pécheur. Mais si ce dernier avait subi le jugement, il aurait été perdu pour toujours. *L'amour* de Dieu n'a pas permis cela. Il a donné Son Fils et Lui a fait porter le châtiment. Ce cri : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu *abandonné* ? » [Matt. 27, 46], exprime la position que Jésus a prise comme victime pour le péché. Il a été « fait péché » [2 Cor. 5, 21], Dieu L'a traité comme tel, Il a porté la malédiction attachée au péché, et cela d'une manière si complète, en buvant « la coupe de la colère » jusqu'à la lie, qu'Il n'en a pas laissé une seule goutte pour nous. « Il a annulé la mort et a fait luire la vie et l'incorruptibilité par l'évangile » (2 Tim. 1, 10) ; telle est la parole que Dieu nous a donnée. « Si un est mort pour tous, tous donc sont morts » (2 Cor. 5, 14 ; Hébr. 2, 9-14). Par ce seul sacrifice Il a aboli le péché (Hébr. 9, 26). Désormais la justice de Dieu ne demandait rien de plus, mais l'amour était libre de s'exercer avec justice par le seul moyen que Dieu lui eût fourni. L'amour de Dieu était toujours là ; mais le péché dans l'homme était l'obstacle, pour ainsi dire, qui l'empêchait de se répandre. « Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son Fils unique » [Jean 3, 16] pour enlever cet obstacle. Sur la croix, en étant fait péché, Jésus a porté dans Sa propre personne le jugement de Dieu qui nous était dû. « Mis à mort en chair » (1 Pier. 3, 18), Il a laissé Sa vie, puis est ressuscité, étant délivré, déchargé du péché. « Le Christ apparaîtra une seconde fois, sans péché, à salut (et non en jugement) à ceux qui l'attendent » (Hébr. 9, 28 ; Rom. 6, 10). La justice de Dieu a été entièrement satisfaite. Il n'y avait plus rien désormais qui pût empêcher la grâce de régner *par la justice*. Dieu pouvait maintenant être « juste et justifiant celui qui est de la foi de Jésus » (Rom. 3, 26 ; 4, 5). Il pouvait se déclarer tel Lui-même. Il pouvait maintenant « justifier l'impie » (Rom. 4, 5). Il n'aurait pas été juste de le faire auparavant ;

mais maintenant, une plus grande expiation a été faite que celle qui aurait pu être accomplie par l'homme, et par cette œuvre Dieu a été pleinement glorifié.

Mais l'homme devait-il être ramené sur l'ancien terrain et à la position dans laquelle il avait montré lui-même qu'il était perdu ? S'il en était ainsi, à quoi servait le jugement ? Si l'homme n'était pas mort aux yeux de Dieu, pourquoi était-il nécessaire qu'un autre mourût pour lui ? Non, *cette* position désespérée de l'homme a été liquidée pour toujours : la même mort qui a aboli le péché, a jugé l'homme dans la chair, l'homme dans son ancienne position, l'homme dans la condition du premier Adam. Devant Dieu, cette nature était morte à quoi que ce soit de bon. Dieu n'a plus rien à faire avec elle, sauf que maintenant Il offre Sa miséricorde à l'homme dans cette condition. Dieu n'attend de lui absolument aucun bien. La raison pour laquelle les âmes n'ont pas la paix est qu'elles cherchent quelque chose de bon dans ce que Dieu a abandonné comme mauvais. Dois-je donc n'attendre *rien* de cette nature ? Rien du tout. Pas même de l'amour, de la reconnaissance, quelque aspiration vers Dieu ? *Absolument rien* : autrement, pourquoi Christ serait-Il mort ? — Mais alors, où est le remède ? — Il n'est pas en vous, mais en Dieu. — Un remède pour une chose entièrement mauvaise ! — Oui. — Comment donc ? — Ce remède est la mort, l'abolition de la vieille nature. — Mais comment cela peut-il se faire ? — Dieu « a condamné le péché dans la chair » (Rom. 8, 3) ; Christ a été « fait péché » ; Christ a aboli le péché par Son sacrifice (2 Cor. 5, 21 ; Hébr. 9, 26). Remarquez que dans ces passages, il ne s'agit pas *des* péchés, mais *du* péché, de *la racine elle-même tout entière*. Désormais Dieu peut être « juste et justifiant celui qui est de la foi de Jésus » (Rom. 3, 26 ; 4, 5). Maintenant le croyant peut être fait non pas juste, quoiqu'il le soit aussi, mais « la justice de Dieu », car Christ « nous a été fait justice » (1 Cor. 1, 30).

Remarquez ici qu'il s'agit de la justice **de Dieu**. Il n'y a rien de l'homme en elle. Cela n'a rien à faire avec *nous-mêmes*, sauf que nous sommes justifiés quand nous croyons. Naturellement plus tard des fruits de la justice seront manifestés en nous ; mais les fruits de la justice ne sont pas la justice ; et il ne peut y avoir de fruits, avant que nous ayons été justifiés en Christ. Un homme malade attendrait-il des manifestations de santé avant d'être guéri ? De même quand vous êtes assurés que la maladie est terminée, que le péché est loin, il peut y avoir des fruits réels de la justice, et non auparavant. Dans ce cas, la maladie disparaît par le fait que la mort a eu lieu. Mais comment savons-nous que le péché est loin ? — Par le fait que Christ est ressuscité et que Dieu compte la justice à tous ceux qui croient. « À celui qui ne fait pas des œuvres, mais qui croit en celui qui justifie l'impie, sa foi lui est comptée à justice » (Rom. 4, 5). « Christ nous a été fait justice » (1 Cor. 1, 30). Les hommes cherchent toujours quelque chose *en eux* au lieu de chercher ce qui est fait *pour* eux, et voudraient leur propre justice au lieu de celle de Dieu (Rom. 3, 24 ; 4, 24).

Quelle position comme point de départ ! Commencer par la justice **de Dieu** ! Pouvons-nous monter plus haut que cela ? Mais vous dites : « C'est trop haut ». Oui, si vous y introduisez *l'homme* ; mais Dieu n'y introduit *pas* l'homme. Le jugement que Christ a porté est ce que l'homme méritait. Christ **nous** a été fait justice de la part de Dieu. Dieu L'a fait péché *pour* nous. Il nous fait justes *en Lui*. Vous ne devez pas mettre en question votre péché, sinon à la croix. Il ne peut y avoir de part avec Christ que sur le terrain de l'abolition du péché, car Christ n'a pas de part avec le péché. Il a aboli votre péché, à vous, croyant, et maintenant Il vous donne une part avec Lui en résurrection. Par la croix de Christ et par Sa résurrection, le croyant a obtenu la justice. « Comme Il est, Lui, nous sommes, nous aussi, dans ce monde » (1 Jean 4, 17).

Mais nous trouvons plus encore que cela : Christ ressuscité est notre vie. Dieu ne recommence pas à s'occuper de la vie ancienne. Nous n'avons plus une vie sujette au jugement ou mise à l'épreuve. L'épreuve a eu lieu, elle est passée, et non seulement elle, mais aussi le jugement qui en est la suite. Christ a subi le jugement pour nous et Christ ressuscité après l'avoir traversé, est notre vie. Bien plus encore : Christ, notre vie,

est monté et assis dans les lieux célestes (Éph. 1, 20). Vous ne pouvez mélanger la vie d'Adam et celle de Christ. Gardez-les bien distinctes ; la croix pour la première ; la justice et la gloire en résurrection pour la seconde. Laquelle possédez-vous ? Vous ne pouvez avoir les deux. Il « nous a ressuscités ensemble et nous a fait asseoir ensemble dans les lieux célestes dans le Christ Jésus » (Éph. 2, 6).

Mais il y a aussi l'héritage. Nous sommes « cohéritiers de Christ » [Rom. 8, 17]. Il y a encore la gloire : « La gloire que tu m'as donnée, moi, je la leur ai donnée » (Jean 17, 22). Il n'y a rien de ce qu'il a reçu comme Fils de l'homme que nous ne partageons avec Lui. Chose merveilleuse, incompréhensible sans doute, mais ce que Dieu dit est vrai et nous devons sonder les Écritures pour y connaître Sa pensée.

Cher lecteur, vous n'honorez pas Dieu en doutant de l'étendue de Sa grâce. Quand vous serez débarrassé de vous-même, en vous voyant jugé à la croix, vous comprendrez que rien n'empêche Dieu d'accomplir « le bon plaisir de sa volonté » [Éph. 1, 5] en faisant régner la grâce par la justice.

N'oubliez pas que les habitants de Bérée « étaient plus nobles que ceux de Thessalonique, examinant chaque jour les Écritures pour voir si les choses étaient ainsi » [Act. 17, 11].